

R2

THÉMATIQUE

Implication des décideurs et moyens alloués à la préservation de la biodiversité

SOUS-QUESTION

Quel est le cadre d'intervention pour la biodiversité sur le territoire ?

QUESTION CLÉ

Quelles sont les réponses apportées par les acteurs du territoire pour préserver la biodiversité ?



PART DES SOMMES MOBILISÉES PAR LE TERRITOIRE RÉGIONAL EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Présentation

Pour être efficaces, les dispositifs et actions en faveur de la biodiversité mis en place à l'échelle régionale doivent être accompagnés par l'allocation d'enveloppes budgétaires et de moyens humains dédiés et adéquats. La proportion du budget alloué à la préservation de la biodiversité par rapport au budget global du territoire fournit une indication sur l'engagement des décideurs en faveur de la biodiversité.



Modalités de calcul

FORMULE DE CALCUL

$$\frac{\text{Budget du territoire régional dédié à la biodiversité}}{\text{Budget total du territoire régional}} \times 100$$

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

A minima, les données mobilisées pour le calcul de cet indicateur devraient inclure le budget biodiversité du Conseil régional, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et des Conseils généraux.

Les **sommes dédiées** à la biodiversité comprennent les subventions et les autres investissements pour la mise en place et le fonctionnement de projets en faveur de la biodiversité (animation, suivi, réalisation des actions), y compris le financement de postes dédiés. Elles peuvent être ventilées dans les domaines suivants, qui peuvent être si nécessaire complétés par d'autres :

- connaissance.
- protection, gestion.
- éducation, communication, sensibilisation, valorisation.

A l'inverse, ne doivent pas être incluses dans le calcul du budget dédié à la biodiversité, les sommes dont la vocation première n'est pas d'œuvrer en faveur de la biodiversité (y compris les sommes dédiées à l'environnement ou au développement durable au sens large, sans volet biodiversité).

Il convient par ailleurs de se fonder sur les montants *consommés*, qui représentent les sommes réellement engagées, plutôt que sur les montants simplement *programmés*.

Il est également indispensable de préciser la provenance et la destination des sommes et de conserver ces paramètres d'une actualisation de l'indicateur à l'autre.

TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (pourcentage du budget du territoire consacré à la biodiversité pour l'année de référence et les suivantes).

Il est également possible de représenter les résultats par domaines de ventilation des sommes.



Analyse et interprétation

VALEUR NATIONALE INDICATIVE

D'après l'indicateur « *Effort financier national pour la biodiversité* » de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), les sommes investies en faveur de la protection de la biodiversité et des paysages à l'échelle nationale s'élèvent à **2 210 millions** d'euros en 2012 (public et privé, données provisoires). La contribution des collectivités locales s'élève à 1 116,5 millions d'euros pour cette année, dont 84 millions par les Régions (données provisoires).

CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

Une augmentation de la valeur de l'indicateur dans le temps reflète un plus grand engagement du territoire en faveur de la biodiversité.

POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

Ainsi que le souligne l'analyse de l'indicateur de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) « *Dépense nationale pour la biodiversité* », coordonnée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) :

- l'indicateur ne fait pas état de l'**effet de la dépense** sur la préservation de la biodiversité (adéquation de l'allocation des ressources). Il peut donc être avantageusement complété par des indications portant sur l'efficacité des politiques publiques et des projets en faveur de la biodiversité.
- pour compléter l'indicateur, il est également intéressant de répartir les sommes investies par **type de financeur ou par sous-domaine d'attribution**.

Pour le renseignement de cet indicateur, il conviendrait de tendre vers une plus grande représentativité, en faisant état des budgets mobilisés par l'ensemble des acteurs du territoire (services déconcentrés de l'Etat et établissements publics, services régionaux, départementaux et communaux, chambres consulaires, secteur privé), en incluant les fonds européens et les fonds des agences de l'eau.

Par ailleurs, l'évolution des sommes investies doit être analysée à l'aune des objectifs et engagements régionaux fixés en matière de préservation.



Informations complémentaires

Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

Aucun

Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Indice de Singapour : *15. Budget allocated to biodiversity*
- Observatoire national de la biodiversité : *Effort financier national pour la biodiversité*
- Observatoire régional de la biodiversité Nord-Pas-de-Calais : *Financements affectés à la protection de la biodiversité*

Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

